

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 23.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 5 JUIN 1879

## AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## SOMMAIRE

Notre prime.—Protection insuffisante, par A. Gélinas.—La Turquie d'Europe, par A. Gélinas.—Échos, par A. Gélinas.—Çà et là, par L. O. D.—Choses et autres.—Voyage au Japon, par J. Surmay (suite et fin).—Poisie : A mademoiselle Mina B..., par Paul Bassez.—Un drame sur la Seine, par F. du Boisrobert (suite).—Le dernier des naufrageurs, par C. de J. du B.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Montréal : Réception du 13ème régiment de New-York sur la place Jacques-Cartier; La grande revue en l'honneur de la naissance de la reine, 24 mai 1879. Les troupes prenant leur position au pied du Mont-Royal; Les volontaires faisant l'exercice sur le Champ-de-Mars à l'aide de la lumière électrique fournie par M. J. A. I. Craig.

## NOTRE PRIME

Nous préparons en ce moment une magnifique prime pour nos abonnés. Ce sera une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougoureux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, les conditions auxquelles cette prime sera accordée.

## PROTECTION INSUFFISANTE

On a découvert, paraît-il, depuis la mise en force du nouveau tarif, qu'il s'est formé, dans une certaine partie des États-Unis, une ligue de manufacturiers dans le but de paralyser l'effet du système de protection adopté par le parlement canadien. Ces industriels auraient ni plus ni moins résolu de continuer à écouler ici leurs produits en dépit du tarif, et de faire de notre marché un marché à sacrifice (*slaughter market*) en venant vendre à perte leurs marchandises qu'ils ont en excédant et qu'ils ne peuvent écouler à aucun prix chez eux. Pour cela, ils se chargent tout simplement d'épargner à l'acheteur et au consommateur canadien le coût des droits d'importation en payant eux-mêmes ces droits ou en les déduisant du prix de vente.

De cette façon le gouvernement pourra voir l'or des Américains grossir son revenu, et ce système vaut incontestablement mieux que la contrebande : le trésor en profitera momentanément. Mais les fins de la loi seront éludées, et si ce mode d'opérations devait s'étendre à toutes les branches d'industrie, le tarif protecteur se trouverait transformé en un tarif de revenu pur et simple. Or, l'intention des législateurs n'est pas de faire simplement payer plus cher aux étrangers le privilège de vendre leurs produits sur nos marchés, mais de leur en rendre l'accès tellement difficile qu'ils ne puissent plus faire concurrence aux producteurs nationaux. Ce que l'on veut, c'est le développement de l'industrie nationale, et c'est pour offrir un débouché à cette industrie qu'on cherche à réserver pour elle le marché local et à en exclure les étrangers.

Il est probable, cependant, que les hardis spéculateurs en question ne soutiendront pas longtemps à ce jeu ruineux. Les industries américaines seraient dans une bien triste condition si leurs entrepôts étaient encombrés à ce point que le tarif actuel ne fût pas suffisant pour les empêcher de trouver ici un *slaughter market*. Mais si tel était le cas, toutefois, la ligne de conduite du parlement serait toute tracée d'avance. Il s'agirait seulement d'élever davantage les droits de douane, de substituer un tarif entièrement *prohibitif* au tarif protecteur.

A. GÉLINAS.

## LA TURQUIE D'EUROPE

On peut dire avec justesse aujourd'hui que la Turquie d'Europe a cessé d'exister. Le pays que l'on désignait sous ce nom, à venir jusqu'à ces derniers temps, a cessé d'être peuplé et gouverné par des Turcs. Il est revenu au moyen-âge, à l'époque où l'étendard de Mahomet n'avait pas encore franchi le Détroit. La fin du moyen-âge date de la prise de Constantinople, en 1354. Les nations ou peuplades qui habitent la Turquie d'Europe ont ainsi passé sous le régime musulman tout le temps que s'est écoulé depuis le commencement de ce qu'on appelle l'ère moderne. Maintenant les Turcs sont repartis. Après un campement de cinq siècles sur le continent, ils ont replié leurs tentes et les ont remportées en Asie. A cette heure, la vraie Turquie finit à Stamboul. Constantinople

est coupée en deux. Péra n'est plus en Turquie. Il appartient virtuellement à la Roumélie. Or, la Roumélie n'appartient plus à la Turquie, puisqu'elle est gouvernée par des Européens.

Ce grand résultat est dû aux Russes, qui sont empêchés de s'en réjouir par la crise effrayante qui a éclaté au sein de leur pays au lendemain même de leur victoire.

Avant la dernière guerre, il restait encore au Grand Seigneur, de son ancien domaine, outre une partie de la Bosnie et de l'Albanie, toute la Bulgarie et toute la Roumélie, où deux millions de Turcs s'occupaient encore à tyranniser sept ou huit millions de chrétiens. C'était assez pour faire figure comme puissance européenne, en y ajoutant les principautés vassales de Servie et de Roumanie. Mais à présent, la Roumélie elle-même, divisée en deux, lui échappe, et les rangs des deux millions de Turcs européens s'éclaircissent rapidement. C'est le signe le plus frappant de la défaite. L'hégire des croyants retournant par milliers vers l'Asie Mineure, indique qu'ils ont renoncé à l'Europe et marque la fin de leur empire sur ce continent. Bientôt, il n'en restera plus que quelques centaines de mille.

En Bulgarie, le prince de Battenberg, Allemand d'origine, Russe par prédilection, a remplacé le gouverneur turc d'autrefois. *Il n'y a plus de Balkans*, peut se dire le Czar, et Constantinople est à notre merci.

Que vont devenir ces pauvres Turcs, refoulés en Asie? Leurs infortunes n'inspirent guère de compassion nulle part. Du côté du Caucase, les voilà joliment tronqués. Le Russe est établi en Arménie. Il a un pied dans la Turquie d'Asie comme dans la Turquie d'Europe. *Il n'y a plus de Caucase* pour lui. Le Caucase est abaissé comme les Balkans. La Perse, qui avoisine, à tout l'air de naviguer dans les eaux moscovites. En outre, l'Angleterre, avec son amitié tendre, mais chère, déjà campée solidement en Egypte, et matresse de la mer Rouge et de la Méditerranée, menace de protéger trop efficacement la Palestine et la Syrie. D'après une autre histoire assez curieuse, le sultan, aux abois, aurait hypothéqué la Terre Sainte aux Rottschilds pour garantir un nouvel emprunt. Pauvre Turquie! Que lui reste-t-il? L'Arabie, ou rien. Autrefois, l'Islamisme florissant, Turc, Persan, Arabe, Egyptien, Mauresque, étendait tous les pays de la Méditerranée et venait relancer les nations naissantes de l'Europe chrétienne jusqu'au cœur de la France d'un côté et jusqu'en Hongrie de l'autre. Les Espagnols et les Hongrois étaient alors les avant-gardes de l'Europe contre lui. Des pays de la Méditerranée, il ne lui reste plus guère que la Tunisie et l'Asie-Mineure. La France est à Alger et l'Angleterre au Caire.

Que va faire l'Europe avec la ci-devant Turquie d'Europe? Ces petites principautés séparées ne peuvent que subir l'ascendant et augmenter l'influence des grands peuples voisins. Unies, elles formeraient peut-être une nation respectable. Mais faut-il y songer! L'orient de l'Europe doit être slave et grec comme le nord doit être russe et scandinave, et le centre, allemand.

A. GÉLINAS.

## ÉCHOS

Le dernier numéro de la *Gazette Officielle* annonce la nomination de l'hon. M. Langevin comme ministre des travaux publics, et celle du Dr Tupper comme ministre des chemins de fer. L'hon. M. Campbell, ex-receveur-général, remplace l'hon. M. Langevin comme maître-général des postes. Ces changements ont eu lieu en vertu de l'acte passé à la dernière session, qui réunit ensemble les deux départements des finances et du receveur-général, et qui sépare la section des chemins de fer du bureau des travaux publics pour en faire un département spécial. Le déménagement ne sera pas long, les bureaux en question étant tous attenants les uns aux autres.

M. Langevin et M. Campbell se trouvent ainsi réinstallés réciproquement dans les fonctions qu'ils remplissaient en 1873 avant la résignation du ministre conservateur. On rapporte, à ce sujet, un mot remarquable de l'hon. M. Langevin, qui, faisant alors ses adieux à ses employés en laissant son département et de sérieux : "Dans cinq ans, je reviendrai ici." Il a tenu parole. Nommé maître-général des postes en octobre dernier, moins de cinq ans après l'avènement du ministre Mackenzie, il est redevenu ministre des travaux publics moins de six ans après sa sortie du gouvernement.

Cela rappelle cet autre mot de lady Macdonald, à qui quelqu'un demandait, au commencement de la session de 1877, si Sir John avait l'intention de fixer de nouveau sa résidence à Ottawa : "Pas cette année, répondit-elle simplement : ce n'est pas nécessaire; mais, l'année prochaine, *il faudra bien que nous le fassions*," voulant dire que son mari, alors simple chef de l'opposition, n'était pas tenu de représenter, mais qu'il ne pourrait éviter de le faire l'année suivante comme chef du pouvoir, tant lady Macdonald avait confiance dans le résultat des élections générales. La fortune lui a donné raison.

On sait que Sir John a loué, en arrivant à Ottawa, l'automne dernier, le magnifique château précédemment occupé par M. Cauchon, et auquel celui-ci avait donné le nom de *Stadacona Hall* en souvenir de Québec. Cette splendide demeure était restée inoccupée après le départ de M. Cauchon pour Manitoba : Sir John l'a fait restaurer et peindre à neuf.

C'est une résidence digne d'un ministre, et telle que le gouvernement pourrait l'acheter sans hésitation pour cette fin, s'il en venait à adopter un jour l'idée émise par quelques-uns de loger les ministres aux frais de l'Etat, comme cela se pratique dans d'autres pays, et comme on le fait actuellement pour l'Orateur des Communes et le président du Sénat. Il est vrai que ces derniers n'occupent guère dans l'inter-valle des sessions le logement qui leur est ainsi fourni. Il en serait peut-être de même des ministres eux-mêmes, si on leur donnait des résidences spéciales. Présentement, peu d'entre eux ont leur demeure fixe à Ottawa, dont le séjour, qui n'est guère amusant pendant la vacance parlementaire, ne leur offre pas beaucoup d'attraits. Ils sont presque comme les députés et se considèrent plutôt comme étant de passage dans la capitale quand ils s'y trouvent. Leurs familles n'y paraissent aussi qu'en passant.